



CC de la Vallée de l'Oule (Siren : 240500447)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bruis
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1995
Date d'effet	29/12/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gérard TENOUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05150 MONTMORIN
Téléphone	04 92 66 04 21
Fax	04 92 66 04 39
Courriel	ccvopat@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	216
Densité moyenne	3,67

Périmètre

Nombre total de communes membres : 3

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Bruis (210500245)	77
05	Montmorin (210500880)	97
05	Sainte-Marie (210501508)	42

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Electricité, Gaz <i>Création et aménagement d'une Zone d'Activités pour l'implantation d'un parc éolien dans le cadre de la promotion et du développement des énergies renouvelables. Ensemble de compétences nécessaires à la création de Zones de Développement de l'Eolien. Actions et opérations d'intérêt communautaire relatives à tout projet permettant le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, bois, biomasse, biogaz...)</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Contrôle des installations individuelles neuves et existantes et vérification de leur entretien périodique. Gestion et fonctionnement du SPANC</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets (ordures ménagères, encombrants, métaux, verre...).</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement des déchets (ordures ménagères, encombrants, métaux, verre...).</i> - Autres actions environnementales <i>Gestion et aménagement des rivières et cours d'eau. Sont d'intérêt communautaire la création, l'aménagement et la gestion d'un plan d'eau. Protection et mise en valeur de la flore : aménagement et entretien de sentiers botaniques.</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>Est d'intérêt communautaire la mise en oeuvre et la gestion d'un relais de service public (RSP)</i>
Développement et aménagement économique - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création et aménagement d'une zone d'activités pour l'implantation d'un parc éolien dans le cadre de la promotion et du développement des énergies renouvelables. Création de Zones de Développement de l'Eolien.</i> - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Toutes les actions de développement économique intéressant l'ensemble du territoire communautaire, même si elles se situent sur le territoire d'une seule commune (ex : actions de maintien et soutien des artisans, FISAC). Création, acquisition et aménagement de bâtiments à usage économique : - création d'un moulin à huile - création et aménagement d'une Zone d'Activités pour l'implantation d'un parc éolien dans le cadre de la promotion et du développement des énergies renouvelables - étude, création, gestion d'équipements collectifs et réalisation d'actions visant à limiter les consommations d'énergie...

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Création et gestion d'une antenne écomusée. Gestion, équipement et animation de la bibliothèque intercommunale

- Activités sportives

Création, balisage et entretien des sentiers de randonnée et de VTT sur le territoire communautaire (conventionnement avec le SMICAR).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire : toute voie créée pour la desserte d'ouvrages d'intérêt communautaire à compter de la publication des statuts modifiés en 2007.

Développement touristique

- Tourisme

Sont d'intérêt communautaire : - l'information et la promotion des activités touristiques du territoire communautaire ; - les aides directes et indirectes aux acteurs touristiques (office du tourisme, association Provence des Montagnes, etc...) ; - participation au Projet "Vallée de la lumière".

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Actions et opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement : mise en oeuvre d'un programme d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Coordination et développement du SIG (système d'information géographique) communautaire dans le cadre du Contrat de Pays pour l'Aménagement du Territoire.

- Autres

Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les communes membres : assistance technique et administrative dans la réalisation des études, montage des dossiers. Animation et mise en oeuvre d'actions intervenant dans le cadre du Contrat de Pays pour l'Aménagement du Territoire : coordination et développement du SIG (système d'information géographique) communautaire.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
05	SM intercommunautaire des activités de randonnée (SMICAR) (250501152)	SM fermé	9 179

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)